

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Après deux ans de pandémie, le moral des jeunes semble renouer avec l'optimisme. C'est en tout cas le principal résultat du Baromètre de la « Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative » (DJEPVA) sur la jeunesse en 2022.

35 % des jeunes ressentent encore une très grande pénibilité quant à la pandémie de Covid, mais cela représente une baisse de 14 points par rapport à 2021.

Une attention toute particulière est cependant à porter sur un point : « **on constate toutefois un effet persistant de la crise, notamment chez les jeunes femmes** dont le moral s'était nettement dégradé en 2021 (- 9 points), la part d'états d'esprit positifs demeure en retrait de 6 points par rapport à la période précédant la crise sanitaire. Les conditions de vie objectives des femmes jouent également un rôle dans leur positionnement particulier. Elles ont plus souvent à charge leurs enfants en cas de séparation (elles représentent 82 % des familles monoparentales dont 45 % vivent au-dessous du seuil de pauvreté) et elles ont des situations professionnelles et financières moins favorables (moins rémunérées, plus souvent à temps partiel...). Avec la crise sanitaire, l'écart d'état d'esprit entre jeunes hommes et jeunes femmes s'est accentué. »

Les efforts conduits par les responsables de clubs pour dynamiser le secteur féminin et la mixité dans les clubs sont souvent infructueux. Et pourtant La Ligue des Échecs du Grand Est dans ses orientations et son projet sportif a priorisé cet axe de développement en mettant en place des aides financières à la prise des premières licences pour les femmes, les licences des bénévoles et leur formation. Une douzaine de clubs de la Région ont signé une convention avec la Ligue leur permettant de recourir au versement de ces aides. C'est trop peu ! Si des clubs structurés figurant parmi les premiers clubs de France ont compris l'intérêt, certains clubs faisant uniquement appel à des bénévoles ont eux aussi signé cette convention. Même le club Meusien de création récente l'a fait. Pourquoi pas vous ?

À propos de clubs nouvellement créés, la Commission Développement a présenté au précédent CODIR la reconduction des aides à la création de nouveaux clubs et salles annexes. Vous pouvez prendre contact dès maintenant avec Jean Pierre LIST pour plus de renseignements. Une communication sur les aides proposées sera faite très prochainement.

À propos de commissions vous pouvez voir, semaine après semaine, les propositions de la commissions arbitrage. Le stage de Châlons (Jordan ACKREMANN) est complet. Se profile La Bresse, renseignez-vous auprès de Julien MAHIEUX. En ce qui concerne l'organisation de stages, Rachid HEDDACHE DRA est votre interlocuteur en plus de sa fonction au sein de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Pour la formation Strasbourg a organisé un stage DIFFE (Daniel ROOS) et Thionville (Simon ROBY) un stage DAFPE. Les comités ou les clubs peuvent être organisateurs de stage.

Pour la Commission Technique, animée par Marc FOURCART, la mise en place des groupes en Nationale 4 et Régionales s'est complexifiée du fait de la diminution du nombre d'équipes engagées. Le travail est à son terme et le 16 octobre, avec la première ronde des interclubs, la rentrée de tous les joueurs sera concrète autour des échiquiers.

Cette lettre avait commencé en décrivant le regain d'optimisme chez les jeunes ! Julien Mahieux et les membres de la Commission Jeunes ont un défi de taille cette saison avec l'organisation d'une compétition régionale pour répondre au cahier des charges de la Région Grand Est et avec l'organisation des phases qualificatives par ZID pour le Championnat de France Jeunes.

La Ligue des Échecs du Grand Est et la Région Grand Est ont signé récemment une convention avec les axes stratégiques de ses services sportifs donnant les axes prioritaires sur les 4 ans à venir : le Haut Niveau, la Citoyenneté et les échanges frontaliers, la mixité, le développement des clubs. L'aide financière liée à cette convention va permettre aux clubs de Haut Niveau de percevoir jusque 2025 les aides à même hauteur que lors des 4 années précédentes. Et les clubs bénévoles qui s'inscriront dans les axes décrits précédemment s'y retrouveront également.

Enfin un projet d'importance avec les établissements scolaires suite à la convention de la FFE avec l'Éducation Nationale et Class'échecs. La LEGE a décidé avec les membres du CODIR d'aller au-delà des 44 écoles retenues par la FFE en prenant en charge à 50% la fourniture des kits (matériel avec jeux, sous jeux, etc. ...) pour 149 écoles supplémentaires. Si vous n'avez pas à disposition la liste des écoles retenues, n'hésitez pas à me contacter : 06 78 36 84 42 ou [ligueechecsgrandest@gmail.com](mailto:ligueechecsgrandest@gmail.com).

C'est une vraie opportunité de pouvoir construire la fameuse passerelle dont tous les responsables de clubs rêvaient. Nous sommes convaincus que l'avenir des échecs dans nos clubs passe par les jeunes et le développement des échecs au féminin.

Félicitations à tous les clubs de notre Région qui ont eu de magnifiques résultats dans les compétitions fédérales la saison précédente réussissant un véritable carton. Exceptionnel ! Toute l'équipe de la LEGE et moi-même nous vous souhaitons une belle saison pleine de réussites.

**Régis NOIZET**

**Président de la LEGE**